

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 26 AVRIL 2023

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 18 avril 2023, s'est réuni dans la salle du Conseil de la mairie de Chargey-lès-Gray, le 26 avril 2023, à 18h30, sous la présidence de Didier CHEMINOT, président du PETR.

Cette réunion fait suite à une première convocation en date du 06 avril 2023 pour une réunion au 13 avril 2023 n'ayant pas réuni le quorum.

Nombre de membres en exercice : 25

Quorum : 13 (non obligatoire car 2^{ème} convocation)

Etaient présents (10) : BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CHEMINOT Didier, DAGUET Nadine, DEGRENAND Bruno, SACCOMANI Jérôme (remplace DEMANGEON Claude), NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel.

Etaient porteurs d'un pouvoir (6) : CHEMINOT Didier pour CHENEVIER Jocelyn, PATE Pierre pour DOUSSOT Dimitri, DAGUET Nadine pour GAUTHIER Claudie, PAQUIS Martine pour GHILES Philippe, RENEVIER Michel pour MILESI Nicole, DEGRENAND Bruno pour VILLENEUVE Régis.

Etaient absents (16) : ABBEY Serge, CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, CHENEVIER Jocelyn (pouvoir donné), CLEMENT Christelle, COLINET Patrice, DEMANGEON Claude (remplacé par SACCOMANI Jérôme), DOUSSOT Dimitri (pouvoir donné), GAUTHIER Claudie (pouvoir donné), GHILES Philippe (pouvoir donné), HENNING Frédéric, KOPEC Freddy, MILESI Nicole (pouvoir donné), SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis (pouvoir donné).

Secrétaire de séance : DAGUET Nadine



CS/26-04-2023/N°1

FINANCES LOCALES **DECISIONS BUDGETAIRES**

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes, relatives à l'exercice 2022, a été réalisée par le Service de Gestion Comptable de Gray, et que le compte de gestion établi par l'inspecteur divisionnaire est conforme au compte administratif du PETR du Pays Graylois,

Considérant que le compte de gestion n'appelle aucune observation et aucune réserve.

Didier CHEMINOT, président, propose au comité syndical d'approuver le compte de gestion 2022.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité le compte de gestion 2022 du PETR du Pays Graylois.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20230426-CS-26042023-N01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2023

Affichage : 02/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Didier CHEMINOT
Président

